

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2026**

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 40 - Procurations : 03

Rappel des dates : Convocation Partie Budgétaire: 28/01/2026 – Affichage : 28/01/2026

Convocation Générale : 06/02/2026 - Affichage : 06/02/2026

Le douze février deux mille vingt six, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle La Passerelle de Connerré sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	DOUYERE Olivier	X		
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André		Pouvoir donné à Jean-Yves LAUDE - 10/02/26	
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie	X		
COUDRECIEUX	FOULON Tony	X		
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie	X		
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles		Pouvoir donné à Franck FLOQUET - 10/02/26	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	GADEMER Catherine	X		
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette	X		
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie		Pouvoir donné à Jean-Claude LECOMTE - 06/02/26	
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VAL DE LA HUNE	PINTO Christophe	X		
	BARRAIS Vincent	X		
	LAUDE Jean-Yves	X		

Monsieur Damien CHRISTIANY est élu secrétaire de séance.

Objet : Subvention École de Musique de Montfort-Le-Gesnois

Délibération n° 2026-02-026

Dans le cadre de la subvention annuelle pour l'École de musique de Montfort-le-Gesnois, une réunion s'est tenue le 7 janvier 2026 en présence du Président, l'association, Mme Bouzeau, Vice-Présidente en charge de la vie culturelle et M. Trifaut, Maire de Montfort le Gesnois. Il a été précisé lors de cette réunion que la subvention attribuée ne couvre pas l'ensemble des frais inhérents à l'enseignement musical délivré par l'association.

Il a donc été proposé que la Communauté de communes attribue une subvention de cent cinquante euros (150€) par élève.

Pour l'année 2026, le nombre d'élèves étant de 42, la subvention sera d'un montant de 6 300€.

Par ailleurs, une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens est en cours de préparation.

Cette proposition a été étudiée lors de la commission « vie culturelle » qui s'est tenue le 2 février dernier. Celle-ci à émit un avis favorable.

Le Conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien,

Vu la demande de l'association « école de musique » de Montfort le Gesnois,

Vu le budget général de la Communauté de communes,

Vu l'avis de la commission vie culturelle,

Entendu l'exposé du Président.

Après en avoir délibéré, décide :

- **D'octroyer** une subvention de fonctionnement d'un montant de 150€ par élève (42 élèves pour 2026) à l'École de musique de Montfort-le-Gesnois pour soutenir la rémunération des professeurs. Pour l'année 2026, le montant s'élèvera à 6 300€.
- **D'autoriser** le Président à signer la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'association.
- **D'autoriser** le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à rendre compte.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Communautaire,

Fait à Montfort-le-Gesnois, le 13 Février 2026,

Le Président,
André Pigné



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.